NANDRIN
Carrefour

Le périodique communal de Nandrin hiver 2014

www.nandrin.be

© Olivier Hermia

Memento téléphonique

Maison communale	085/51.94.90
CPAS	085/27.44.60
Nandrin santé	04/372.11.20
Parc à conteneurs	04/372.07.29
Poste de Nandrin	085/51.96.65
École com. de Villers	085/51.12.33
École com. de St.-Séverin	04/371.41.35
École St.-Martin	085/51.21.28
Accueil temps libre	0474/760.544
Police de proximité	085/51.27.10
Zone de police Condroz	085/41.03.30
Urgence / SOS	112
Pompiers de Huy	085/27.10.00
Croix Rouge	04/383.64.36
Les Alcooliques Anonymes	078/15.25.56
IDEN	04/247.20.24

CPAS - Permanences

- Aide sociale générale - Allocations de chauffage - Initiative locale d'accueil	Bertrand Collon lundi et mercredi de 9h à 12h. 085/27.44.63
- Maintien à domicile - Repas à domicile - Dépannage - Guidance budgétaire	Christel Fouillien lundi et mercredi de 9h à 12h. 085/27.44.62
- Aide sociale générale	Justine Galant Mardi et jeudi de 9h à 12h. 085/27.44.63
- Informations et demande de pension	Christiane Leclercq Jeudi de 9h à 12h. 085/27.88.51
- Énergie (convention gaz-électricité) - Allocation handicapé - Logement - Coordination sociale (article 27, Été Solidaire)	Caroline Renwa Lundi et mercredi de 9h à 12h. 085/27.44.64

Les Échevins

Michel LEMMENS 085/51.94.95 - 085/51.35.91
Bourgmestre, Etat civil, Budget et Finances, Police, Cultes, Population, Associations patriotiques , Prévention-Sécurité, Informatique.
michel.lemmens@nandrin.be

Daniel POLLAIN 0473/71.39.56 - 085/51.17.67
Enseignement, Accueil extra scolaire, Accueil temps libre, Intergénérationnel, 3ème âge, Culture, Logement, Jumelages, Gestion des Ressources Humaines.
daniel.pollain@nandrin.be

Anne de POTTER 04/371.27.82
Environnement, Communication, Relations avec les associations, Projets trans communaux, Jeunesse, participation.
anne.depotter@nandrin.be

Charlotte TILMAN 0479/23.79.84
Aménagement du territoire, Urbanisme, Mobilité, Permis d'environnement, Développement local, Energie, Commerce.
charlotte.tilman@nandrin.be

Henri DEHARENG 085/51.18.16 - 0473/32.48.64
Travaux publics, Marchés publics, Tourisme, Patrimoine, Sports, Agriculture.
henri.dehareng@nandrin.be

Béatrice ZUCCA 04/371.28.29 et 0471/35.21.29
Présidente du CPAS de Nandrin, Affaires sociales, Emploi, Santé.
beatrice.zucca@nandrin.be

Les Conseillers communaux

Marc EVRARD 04/371.28.32 (Pour Nandrin)

Benoît RAMELOT 085/51.15.70 (Tous Ensemble)

Axel PIRE 085/31.61.41 (Expressions Commune(s))

Guy BRASSEL 085/51.31.35 (Expressions Commune(s))

Jeannick PIRON 085/51.41.42 (Pour Nandrin)

Guy MOTTET 04/372.01.17 (Tous Ensemble)

Vincent LICATA 085/51.29.77 (Tous Ensemble)

Alain HENRY 085/51.11.51 (Tous Ensemble)

Éric COP 085/75.13.30 (Tous Ensemble)

Murielle BRANDT 085/51.30.17 (Expressions Commune(s))

Bogdan PIOTROWSKI 04/371.52.22 (Pour Nandrin)

Le Mot du Bourgmestre

En janvier 2015, cela fera 20 ans que j'assume sans discontinuer le rôle de gestionnaire financier de notre commune, que ce soit comme Echevin des Finances de 1995 à 2012 ou comme Bourgmestre depuis 2012.

20 années, c'est à la fois court et très long dans l'univers changeant qu'est devenue notre société. Difficile de s'imaginer que le 1er budget communal que j'ai été chargé d'établir, en 1995, était manuscrit puis polycopié (sic). Établi en francs belges, il se chiffrait à 102 millions de BEF (2,53 millions EUR), tandis que la dette de la commune se montait à 200 millions BEF (5 millions EUR), soit près de 200% du budget lui-même. Ce budget 1995 fut équilibré comme tous les autres depuis 20 ans. Il faut s'en louer.

Lorsque vous lirez ces lignes, le budget 2015 ne dérogera pas à cette règle d'équilibre, même si la matière des finances locales est désormais informatisée mais aussi autrement plus complexe et plus régulée qu'au siècle passé. Ainsi, le budget ordinaire 2015 atteint le chiffre de 6,4 millions EUR pour une dette qui a fondu à 3,2 millions EUR, soit 50% du budget lui-même. Nous sommes loin des chiffres de 1995.

Dans ce budget 2015, pas d'augmentation de taxes existantes, pas de licenciement à l'horizon. Cette information devrait être banale, elle est hélas devenue trop rare dans notre actualité quotidienne. Néanmoins, notre commune, comme toutes les autres entités publiques de ce pays, doit faire face à de nombreuses nouvelles charges et challenges mais avec moins de moyens financiers et moins de moyens humains.

Nous nous attelons chaque jour à répondre à ces attentes. C'est dans cette optique que les horaires d'accès de notre administration communale seront étendus dès ce 1er janvier 2015. (voir encadré vert ci-contre)

Par ailleurs, vous trouverez en pages centrales le plan de déneigement de notre commun. En croisant les doigts pour qu'il soit inutile cette année ! N'oubliez pas que la première prudence en cas de neige est d'avoir un véhicule correctement équipé et complètement dégivré pour prendre la route.

Enfin, comme chaque année, permettez-moi un rappel de circonstance : nombreux sont les amateurs de pétards, fusées et autres feux d'artifices. Pour que les fêtes n'engendrent pas d'accident, une série de règles de sécurité est à respecter : stocker les artifices hors d'atteinte des enfants, ne pas laisser les enfants utiliser les artifices seuls, utiliser les artifices dans une zone dégagée, loin des habitations, des véhicules et des animaux domestiques mais aussi se protéger les yeux.

Je me fais un plaisir de souhaiter à toutes et tous une « Bonne année 2015 ».

Michel Lemmens,
Votre Bourgmestre

Sommaire

Mémento téléphonique / Vos élus / Le mot du Bourgmestre	2 & 3
Focus : Journées du patrimoine 2014 à Nandrin	4 & 5
Produits locaux - Petits déjeuners OXFAM	6 & 7
Plaines d'été	8 & 9
Culture : Centre culturel de Huy et Marchin - Jazz à Nandrin	10 & 11
Sports & loisirs	12 à 15
Jeunesse - école	16
Mobilité : Un sourire à l'entrée de nos villages - Merci, CAP 48	17
Nature & environnement : Le «plan Maya» à Nandrin - Astuces «zéro phyto» - PCDN - Atelier Intradel : anti-gaspi alimentaire	18 à 21
État-civil	22
Agenda - Noces	23
Nandrin Jazz festival	24

Nouveaux horaires d'ouverture de l'administration communale

- Du lundi au mercredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
- Le jeudi de de 8h30 à 12h00 et de 18h00 à 19h30
- Le vendredi de 8h30 à 12h00
- Le 1er samedi du mois hors congés scolaires, uniquement sur rendez-vous, pour les cartes d'identité, passeports et permis de conduire.

Fermetures

Jeudi	01/01/2015
*Lundi	06/04/2015
*Vendredi	01/05/2015
Jeudi	14/05/2015
*Vendredi	15/05/2015
*Lundi	25/05/2015
Mardi	21/07/2015
*Lundi	02/11/2015
Mercredi	11/11/2015
Jeudi	24/12/2015
*Vendredi	25/12/2015

*** Pour ces jours, et en cas d'urgence « déclaration de décès » uniquement, veuillez prendre contact avec la permanence de 9h à 12h au 085/51.94.76**

20 ans de budgets communaux en équilibre, l'occasion était belle de faire une analyse de la situation financière de notre commune et de voir comment nos finances communales ont évolué en 20 ans.

Comment est constitué le budget ordinaire d'une commune ?
Les dépenses du budget ordinaire communal se décomposent en 4 grandes familles :

- les dépenses de personnel qui reprennent les salaires du personnel, les cotisations patronales, certaines charges de pensions et les indemnités diverses du personnel;
- les dépenses de fonctionnement de la commune;
- les dépenses de transferts qui regroupent les dotations que la commune verse à d'autres institutions ou entités publiques : CPAS, Zone de Police, Service d'Incendie, Fabriques d'église, asbl, intercommunales, etc.;
- les dépenses de dette qui comprennent le remboursement des emprunts et intérêts de dette ou de trésorerie.

Les recettes ordinaires se partagent en 3 grandes familles :

- les recettes de prestations qui comprennent les locations de biens communaux, les redevances communales comme la redevance voiries payée par les intercommunales;
- les recettes de transferts qui incluent les recettes de l'impôt, le fonds des Communes (subsides récurrent de la Région Wallonne), les subventions APE (subventions emplois), les subsides scolaires, etc.;
- les recettes de dette qui comprennent les intérêts bancaires créditeurs et les dividendes des intercommunales.

Le budget ordinaire 2015 de la Commune de Nandrin :

Le budget ordinaire 2015 se résume de la façon suivante :

Recettes de l'exercice propre 2015 :	6.372.600,00
Dépenses de l'exercice propre 2015 :	- 6.363.200,00
Boni de l'exercice propre 2015 :	+ 9.400,00
Résultat des exercices antérieurs :	+ 391.100,00
Résultat général ordinaire 2015 :	+ 400.500,00

A côté du budget ordinaire, il faut noter l'existence d'un fonds de réserve qui se montera à 488.000,00 Eur au 31/12/2014.

Comparaisons des budgets ordinaires de la Commune de Nandrin 1995-2015 :

Le budget ordinaire se monte à 6,320 millions euro pour 2015. Il était de 2,940 millions en 1995.

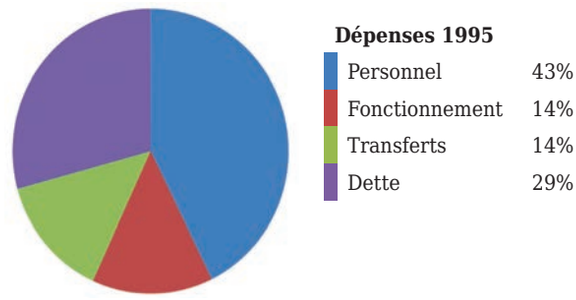

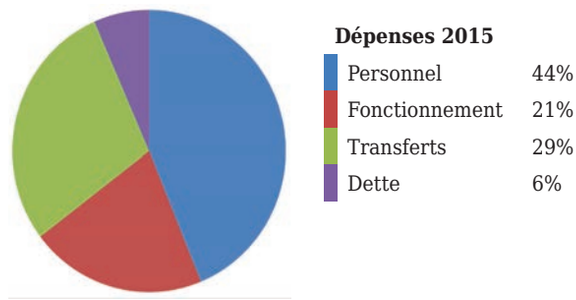

Ce qui est très parlant dans ces graphiques, c'est la quote-part relative des dépenses de personnel (43%) qui est restée stable en 20 ans, gage d'une maîtrise du volume de l'emploi.

Ce n'est pas le cas des dépenses de dettes qui représentaient une part de près de 30% du budget ordinaire en 1995 contre 6,50% aujourd'hui. Cela résulte d'un travail constant et pointu de gestion active de la dette depuis 20 ans.

Les dépenses de transferts ont ,par contre, doublé sur la même période. En effet, de plus en plus de charges pèsent sur les communes via d'autres structures que nous ne maitrisons que très partiellement : CPAS, Zone de Police, Service Régional d'Incendie,…C'est autant de perte d'autonomie communale sur l'autel de la mutualisation.

Enfin, les frais de fonctionnement ont progressé, témoignant de la hausse des coûts et des besoins depuis 1995…Epoque où l'informatique ou la mobilophonie, notamment, n'existaient pas encore.

Recettes 1995

Prestations	4%
Transferts	90%
Dette	6%

Recettes 2015

Prestations	6%
Transferts	93%
Dette	1%

Au niveau des recettes, les choses sont relativement simples : la quasi-totalité de nos recettes ordinaires sont des recettes de transfère qui proviennent du fonds des communes et… de nos portefeuilles de citoyens, par le biais des impôts ! La quote-part des recettes de transferts est en effet toujours restée de l'ordre de 90% depuis 1995.

Budget extraordinaire 2015 :

À côté du budget ordinaire, il existe un budget extraordinaire qui reprend la liste des dépenses et des recettes qui permettent l'entretien et l'amélioration du patrimoine communal.
Le budget extraordinaire est équilibré par l'apport d'argent du budget ordinaire, par les subsides et, in fine, par la souscription d'emprunts.
Le budget extraordinaire 2015 se chiffre à 541.000,00 euro. Il prévoit le remplacement d'un véhicule du service travaux, divers investissements dans les bâtiments communaux, des frais d'étude pour la rénovation de la Maison du village de Villers-le-Temple et des frais d'étude pour la construction d'une administration commune «commune - CPAS - Police locale». Le budget extraordinaire est équilibré par des apports de fonds de réserve et de montants du budget ordinaire.
Notons que, depuis 2011, notre commune n'a plus eu recours à l'emprunt pour financer ses investissements.
Le budget extraordinaire 2015 se résume de la façon suivante :

Recettes de l'exercice propre 2015 :	122.000,00
Dépenses de l'exercice propre 2015 :	- 540.900,00
Boni de l'exercice propre 2015 :	- 418.900,00
Résultat des exercices antérieurs :	0,00
Prélèvements divers :	+ 418.900,00
Résultat général ordinaire 2015 :	0,00

Il est à noter qu'une 2ème série de projets seront budgétés en mars 2015 lorsque le résultat dégagé du budget 2014, soit le compte 2014, sera intégré dans le budget 2015.

La situation de la dette communale :

En marge du budget, l'analyse de la dette est aussi un indicateur de l'état financier d'une entité publique.

Notre dette se chiffre à 3.165.000,00EUR au 31/12/2014, ce qui représente 50% des recettes du budget ordinaire. Cela représente un taux d'endettement très faible par rapport à la moyenne des communes belges , mais surtout dans la ligne des prescrits de la Commission Européenne.
En outre, le taux moyen de la dette communale est de 1,36% au 31/12/2014 pour une durée moyenne de 10 ans. Ajoutons que nous une des rares communes belges à avoir adopté le principe du remboursement constant de capital pour nos emprunts, ce qui accélère encore le principe de désendettement et stabilise structurellement notre dette.

Dette de la commune de Nandrin depuis le 01/01/2008 et prévisions

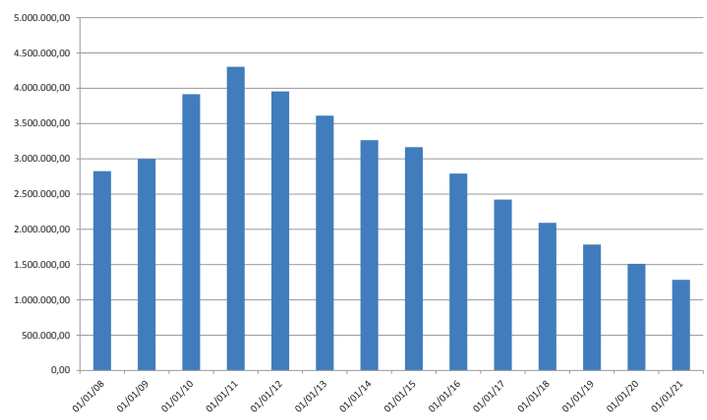

Conclusions :

Le budget de la commune de Nandrin est en équilibre constant depuis 1995, soit depuis 20 ans et la fiscalité de base y est relativement stable depuis lors.
Des réserves ont été constituées pour faire face aux dépenses et challenges futurs : réforme des services d'incendie, hausse des cotisations patronales des entités publiques, prolongement des carrières des agents communaux, modifications fiscales imposées par le Fédéral, impact du Pacte Budgétaire Fédéral, augmentation de l'aide sociale suite aux exclusions du chômage,…

Enfin, la dette communale est totalement maîtrisée et dans des proportions complètement en phase avec les impositions européennes.

En conclusion, notre commune est financièrement saine depuis 20 ans mais aussi prête à affronter les nombreux défis qui attendent les pouvoirs publics à court et moyen termes.

La version complète du budget est disponible sur www.nandrin.be ou en version papier sur demande à l'administration communale.

Les brèves du conseil communal

Conseil communal du 18 juin :
Le conseil communal a approuvé les conditions et le mode de passation du marché de services relatif à l'organisation des classes de neige 2015 des écoles communales.

Le conseil communal a accordé une subvention à l'asbl Tennis Club Templier dans le cadre de son 40ème anniversaire.

Conseil communal du 16 septembre :
Le conseil communal a approuvé la convention définitive de mise à disposition des infrastructures footbalistiques du Péry à l'asbl RESTN.

Le conseil communal a approuvé la modification du règlement-taxe sur la délivrance de documents administratifs pour les exercices 2014 à 2019 (ne concerne que les nouveaux permis d'urbanisation et de constructions groupées) cf. www.nandrin.be.

Le conseil communal a adopté le règlement de police relatif à la numérotation des maisons et bâtiments sur le territoire communal (ne concerne que les nouvelles constructions) cf. www.nandrin.be.

Le conseil communal a décidé d'adhérer à la centrale de marché de fournitures de gasoil de chauffage de la Province de Liège pour la période 2015-2016.

Le conseil communal a décidé l'acquisition d'une parcelle de terrain situé à proximité des infrastructures du Péry dans le cadre de la réalisation de dispositifs de protection contre l'érosion et les innondations.

Le conseil communal a décidé l'acquisition d'un véhicule d'intervention dans le cadre de la centrale de marché du service public de Wallonie. Le véhicule de marque Isuzu a été livré à la commune le 5 décembre 2014.

Conseil communal du 21 octobre :
Le conseil communal a approuvé la vente d'une propriété communale sise rue Sur les Communes à Villers-le-Temple (ancien «hangar Rorive»).

Le conseil communal a adopté le règlement-taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et des déchets assimilés pour l'exercice 2015 cf. page 10.

Le conseil communal a décidé l'application de centimes additionnels à la taxe régionale sur les mâts, pylônes et antennes GSM pour les exercices 2014 à 2019 cf. www.nandrin.be.

Le conseil communal a approuvé les conditions et le mode de passation de marchés de marquage routier et de fournitures de signalisation routière (panneaux zone 30 lumineux).

Le conseil communal a adhéré au programme de reconnaissance de système de certification forestière pour la gestion durable des forêts communales (charte PEFC « Programme for the Endorsment of Forest Certification Scheme »).

Nouvelle affectation du pavillon du Péry: bientôt pour les scouts de Villers-le-Temple!

Les travaux ont commencé fin de cet automne et seront achevés au tout début de l'an prochain. Réaménagé, le pavillon du Péry, sera mis à la disposition des scouts de Villers-le-Temple, 17ème Val Mosan, qui, depuis la fermeture de la maison du village il y a plus de 10 ans, n'avaient plus de local. Désormais, ils pourront s'y réunir en staff, en conseil d'unité et aussi y organiser leurs activités.

Dans le courant de l'année, le parc du Péry sera lui aussi réhabilité. Dans le cadre du projet Biodibap (Biodiversité et Bâtiments Publics) il est prévu notamment de réaménager la mare et les mardelles.

NANDRIN

Plan Communal
de Développement de la Nature

Le PCDN de Nandrin : en constante évolution

La sortie à Tellin
Le 4 octobre dernier, les membres du PCDN de Nandrin, Nassogne et Bouillon ont eu l'occasion de visiter quelques projets réalisés dans le cadre du PCDN de Tellin.

Voici quelques réactions de nos participants :
« J'ai trouvé ce samedi très agréable et découvert de bien jolies choses que je ne connaissais pas et comme je le dis souvent, notre Belgique est très belle mais nous ne prenons pas le temps de la découvrir. » Dany C.

« Superbe visite à Tellin, paradis de la randonnée. Selon les jours et le soleil, le coup d'œil peut être très différent. Apporter votre appareil photo ! Les divers endroits visités nous permettent de mieux comprendre l'environnement de cette contrée. » Nadine P.

« Un matin Nandrinoises et Nandrinois se sont réveillés avec 4 lettres supplémentaires : PCDN.
Plan Communal de Développement de la Nature.
Après une séance d'informations, quatre groupes de travail ont été constitués.
Afin d'optimaliser ce projet, 14 courageux ont investi la commune de Tellin afin de voir le travail réalisé depuis 15 ans.
Dès notre arrivée nous avons été reçus très chaleureusement par les responsables de la commune et du PCDN de Tellin. Ensuite, ce fut le départ des visites de sites à commencer par « l'Etang des moines » avec commentaires de chasseurs et représentants forestiers sur les travaux réalisés par les autorités et les bénévoles en faveur de la biodiversité (régulation des niveaux, promenade pédestre, bancs et panneaux didactiques).
Puis vint la réhabilitation des ruisseaux à frayères (truites fario). Une échelle à poissons a été créée car il était impossible de remonter 28 mt de tuyau en béton placé sous la nouvelle autoroute.
En fin de matinée, nous nous sommes dirigés vers la « Réserve Naturelle Domaniale des Pairées » en pelouses calcaires gérée par pâturage de moutons et partitionnée par l'éleveur.
A midi, nous avons pris un repas champêtre à la ferme de Jambjoule où nous avons dégusté les différents fromages fabriqués par cet éleveur.
La journée s'est terminée par la visite du verger conservatoire ; puis retour à Nandrin avec la satisfaction d'une journée bien remplie et d'un nouveau flot d'idées. » Charles-Pierre D.

Les 4 groupes de travail
Le 11 septembre, nous vous invitions à participer au « Worldcafé », première étape de la mise en place des projets concrets.
Nombre d'entre vous ont répondu présent, emplis d'idées innovantes et ouverts à la discussion.
Les groupes de travail se sont constitués dans une ambiance conviviale et les dates des premières réunions ont été fixées.

Après 2 ou 3 séances de chaque GT, les quatre rapporteurs ont présenté leurs premières avancées lors d'une plénière de groupes de travail organisée le 4 décembre dernier.

Pour rappel, les quatre thématiques sont les suivantes :
- Jardins / vergers / espaces verts / ZH --- 12 membres --- Fabien Portier
- Chemins et sentiers --- 5 membres --- Charles-Pierre Delhalle
- Protection espèces et sites --- 9 membres --- Anne-Catherine Martin
- Sensibilisation / communication --- 5 membres --- Paul Eloy

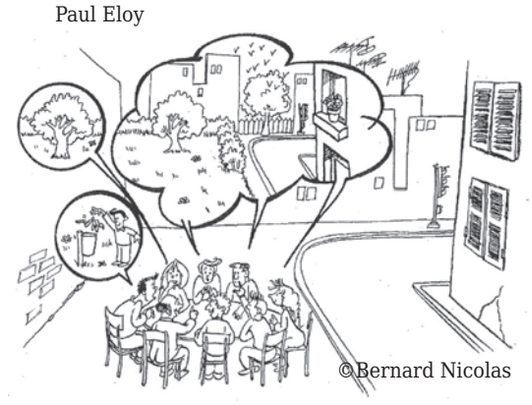

Si vous désirez rejoindre l'un ou l'autre groupe et/ou recevoir les informations relatives au PCDN, n'hésitez pas à contacter la coordinatrice locale, Lindsay Chapelle : lindsay.chapelle@nandrin.be ou au 085/51.94.78

Wallonie | SPW Service public de Wallonie | FRW | DGO 3

Semaine de l'arbre à Nandrin

Le mardi 25 novembre, la commune de Nandrin organisait une conférence sur la forêt wallonne et la gestion durable, présentée par Etienne Gérard, de la direction des Ressources Forestières du DNF.

La projection de deux courts-métrages sélectionnés au Festival Nature de Namur était également au programme ainsi que l'exposition de quelques photos issues du livre « Rendez-vous derrière chez nous » de Pierre Strijckmans et Olivier Embise.

Lors de cette soirée, nous avons eu le plaisir d'accueillir une quarantaine de nandrinois(e)s et nous tenions à les remercier de leur présence.

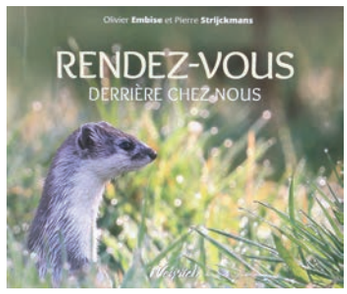

Le dimanche 30 novembre, deux balades commentées étaient programmées. L'une partant de Nandrin et l'autre de Villers-le-Temple.

Plus ou moins 20 personnes ont participé à chacune d'entre elles, bravant la fraîcheur de la matinée.

Cet hiver, pourquoi ne pas découvrir les artisans et producteurs de nos villages ?

Le Chat Lait

Le Chat Lait de la ferme du Halleux, c'est un distributeur automatique de lait de ferme (fontaine à lait, !! n'oubliez pas votre bouteille !!) et de beurre.
Ouvert 7j / 7 de 7h à 21h
Ferme Van den Bergh
rue du Halleux, 58 à Nandrin - 0496/70.52.58

Point Ferme

PointFerme livre des paniers de produits issus de nos fermes du Condroz Liégeois: fruits et légumes de saison, fromages, viandes, poulets, ... sur votre lieu de travail, au sein de votre association, votre quartier, école, etc.

Les producteurs amènent leur production sur une plateforme où nous préparons les paniers qui sont ensuite livrés vers vos PointFerme. Rejoignez le point de Dominique Lecocq à Nandrin, situé Bois de la Croix Claire, n°58. Les commandes se font via le site.

www.pointferme.be - info@pointferme.be
0498/187.940 - 086/499.104

Si vous souhaitez créer un point de distribution de leurs légumes, contactez-les.
Informations : GAL Pays des Condruses – Kathleen : 085 274 617 - kathleen@galcondruses.be

Les 7 communes du GAL Pays des Condruses ont rédigé une « charte de convivialité rurale ».

Son but: aider à "faire vivre la ruralité c'est-à-dire favoriser l'échange et les rencontres, favoriser un cadre de vie harmonieux au sein duquel chacun trouve sa place.
A la lecture du texte, vous trouverez quelques règles élémentaires mais aussi des trucs et astuces qui avec votre concours permettront de rendre nos communes encore plus agréables à vivre."(J-F Pecheur. Extrait de l'introduction)

La charte est disponible à l'administration communale, n'hésitez pas à la demander!

Société royale horticole de Nandrin

Comment planter une haie ?
Comment cultiver un coin de potager ?
Comment créer un parterre fleuri ?
Quel engrais choisir ?

Vous pouvez obtenir la réponse à ces questions en nous rejoignant au sein de la Société Royale Horticole de Nandrin.
D'autres raisons sont susceptibles de vous décider ?
À vous de juger...

- cotisation modeste : 10 €.
- organisation de conférences avec tombola gratuite pour les membres
- participation gratuite à un goûter de fin d'année agrémenté d'une projection
- échange de ''secrets horticoles'', de plantes, de conseils
- visites

La revue « Notre jardin » ayant déposé son bilan, nous sommes à la recherche d'une solution pour vous offrir une autre publication à un prix avantageux.

La Société Royale Horticole apporte modestement son aide à **tout** groupement ou à **toute** personne qui en ferait la demande.

Le programme 2014

- Samedi 14 mars : Démonstration de taille sur le terrain. M. Sandrap
- Vendredi 17 avril : Potager en carré, potager surélevé. M. Touette
- Vendredi 22 mai : Questions - Réponses M. Ferrière
- Dimanche 15 juin : Barbecue annuel
- Juillet : Excursion annuelle
- Vendredi 18 septembre : Sujet à déterminer M. Paku
- Vendredi 17 octobre : Sujet à déterminer M. Brasseur
- Vendredi 14 novembre : Montages floraux et décorations de Noël Mme Nizet
- Dimanche 13 décembre : Goûter annuel précédé d'une projection.

Si vous avez encore plus envie de nous rejoindre, alors n'hésitez plus! Prenez contact avec le secrétaire, il est à votre disposition.

Contact : Yvon LECERF
El Rowe 25A 4550 Nandrin
04 3712829
0472 339775
lecerfyvon@skynet.be - yvonlecerf@gmail.com

Déchets ménagers.

Cet automne, Intradel a fait part aux communes partenaires de l'intercommunale de l'augmentation du coût global du traitement des déchets ménagers, une augmentation de l'ordre de 3%. Malgré cela, la taxe sur les déchets à Nandrin reste quasi inchangée.

La taxe forfaitaire ne change pas. En 2015, nous paierons donc pour :

- un isolé : 71€
- un second résident : 71€
- un ménage de 2 personnes : 112€
- un ménage de 3 personnes et + : 148€

La partie forfaitaire de la taxe nous donnera toujours droit à :

- un quota annuel de 30 levées de conteneur, déchets ménagers et organiques confondus
- la fourniture de l'équivalent d'un rouleau de sacs PMC par ménage
- le traitement de 50 kgs d'ordures ménagères par habitant
- en 2015, nous aurons droit au traitement de 35 kgs (et non plus 30 comme en 2014) de déchets organiques par habitant

La taxe proportionnelle liée aux levées supplémentaires au quota est inchangée : 0,69€/levée.

Le seul changement opéré à la taxe est l'augmentation du prix du kilo supplémentaire au quota, il passe de 0,18€ à 0,30€.

Une bonne partie des ménages nandrinois ne sera donc pas affectée par ce changement. Seuls les ménages qui dépassent les quotas se verront touchés par l'augmentation.

Certes les nandrinois sont plutôt de bons élèves en matière de déchets. Depuis l'adoption des conteneurs à puce, notre production de déchets a diminué et nos habitudes de tri se sont améliorées. Mais nous pouvons faire mieux encore.

Moins de déchets produits , c'est mieux pour l'environnement et c'est autant d'économies pour nous.

Voici quelques conseils, notamment de consommation et d'achat, qui devraient nous permettre de produire moins de déchets.

À la maison :

Préférons les **piles rechargeables** et leur chargeur.
Utilisons les **produits** d'entretien et de vaisselle **concentrés** et préférons les produits à **recharges**.
Conservons nos restes de repas dans une **boîte fraîcheur** plutôt que d'utiliser un film plastique ou de l'aluminium.
En buvant **l'eau du robinet**, nous ne produisons aucun déchet.
Pratiquons le **compostage** à domicile.
Apportons nos **marmites à la friterie** ou chez le traiteur.
Évitons les essuie-tout ou les lingettes jetables et **utilisons une lavette**.

Au magasin :

Préférons les produits vendus en **vrac** ou à la **découpe** plutôt que les préemballés (fruits, légumes, viandes, fromages).
Adoptons les **bouteilles consignées** en verre ou en plastique.
Préférons les **grands conditionnements** si nous utilisons fréquemment un produit ou si nous faisons partie d'une grande famille.
Préférons les **sacs réutilisables** en plastique ou en toile et refusons les sacs jetables distribués aux caisses des grandes surfaces.
N'hésitons pas chez, chez le boulanger, à **utiliser un sac à pain plusieurs fois**.
Évitons les snacks emballés individuellement. Achetés en **grand conditionnement**, ils sont facilement transportables grâce à la boîte à tartines.
De manière générale, refusons les produits suremballés : les produits contenus dans plusieurs emballages alors qu'un seul suffirait.

À l'école :

Transportons notre sandwich et nos en-cas dans une boîte à tartines plutôt que de les emballer dans de l'aluminium ou dans un film en plastique.
Essayons d'**éviter les mini-portions** pour les en-cas. Grâce à la boîte à tartines ils peuvent être achetés en grand conditionnement.
Pour nos boissons, oublions les berlingots et canettes et **pensons à utiliser le système de la bonne vieille gourde!**

Cet hiver, le risque de pénurie d'électricité est réel. Agissons tous ensemble !

Une pénurie d'électricité ?
Comment est-ce possible ?

Une pénurie d'électricité survient lorsque la production diminue fortement et que l'électricité ne peut être importée en quantité suffisante pour satisfaire la demande des consommateurs.

Les autorités fédérales et Elia, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité, veillent en permanence à l'équilibre entre l'offre et la demande d'électricité dans notre pays. À l'approche de cet hiver, nous nous trouvons dans une situation délicate. D'abord, la fermeture de 3 de nos 7 centrales nucléaires a entraîné une réduction considérable de notre production. Ensuite, la perspective d'un hiver marqué par une période prolongée de grand froid sur toute l'Europe et l'absence de vent limiterait nos possibilités d'achat d'énergie auprès des pays voisins. Le risque de pénurie d'électricité est donc bien réel.

Sauf incident imprévu, nous pouvons détecter un risque de pénurie et l'anticiper. Stocker l'électricité en grande quantité est malheureusement impossible. Il revient donc à chacun d'entre nous d'agir afin de réduire au maximum notre consommation d'électricité dès l'annonce d'une pénurie imminente. Nous savons que brancher trop d'appareils en même temps sur une prise à la maison fait sauter le fusible ou le disjoncteur. Il en va de même au niveau du pays ! Si nous consommons trop par rapport à ce qui est disponible sur le réseau, l'alimentation est coupée pour éviter les problèmes techniques à grande échelle.

Des solutions préventives existent.

Nous devons tout faire pour éviter un délestage local ou même un black-out général ! Le gouvernement fédéral a déjà entrepris des démarches.

Renforcer la production par d'autres moyens que le nucléaire (réserve stratégique), renforcer les accords pour les importations, équilibrer le marché de l'électricité sont des mesures déjà en cours de réalisation. Mais ces actions ne seront peut-être pas suffisantes surtout si nos voisins européens doivent également faire face à de mauvaises conditions climatiques induisant une forte hausse de leur consommation.

Ainsi, en cas de risque de pénurie, des mesures d'interdiction et de réduction de la consommation à grande échelle seront prises :

- les administrations, les entreprises, les commerces seront invités à diminuer drastiquement leur consommation ;
- les éclairages publics de monuments, des autoroutes pourront être éteints, ainsi que les éclairages décoratifs extérieurs qu'ils soient publics, commerciaux ou résidentiels ;
- la réduction du trafic des transports publics (trains, trams, métros) pourra être envisagée également.

Mais nous aurons aussi besoin de vous ! En réponse à une situation exceptionnelle, il convient que tous nous apportions notre pierre à l'édifice.

Le plan de délestage ? Pourquoi ?

Le délestage est la mesure ultime pour éviter un black-out généralisé.

Si toutes les mesures préventives ne parvenaient pas à réduire suffisamment la consommation générale d'électricité du pays, il n'y aurait pas d'autre solution que de forcer cette réduction en coupant l'alimentation électrique de certaines régions. Ces coupures momentanées, lors du pic de consommation de fin de journée (entre 17h00 et 20h00), c'est ce que nous appelons « plan de délestage ».

Un délestage, ensemble nous pouvons aider à l'éviter.

Si chacun d'entre nous fait un effort pour réduire sa consommation, nous pouvons contribuer à éviter les délestages !

Cela vaut aussi bien pour les résidents des communes concernées par un délestage potentiel que pour les autres. Les petits ruisseaux font les grandes rivières. Agissons donc pour nous-mêmes si nous et nos enfants sommes directement concernés, mais aussi pour nos grands-parents, famille ou amis, entreprises qui pourraient l'être également.

7 jours avant un risque avéré de pénurie, les ministres compétents avertiront la population de la nécessité de réduire sa consommation d'électricité. Et en dernier ressort, si les efforts de chacun n'ont pas été suffisants, ils décideront la veille du jour de la pénurie quelles sont les cabines de distribution qui seront coupées en électricité. Ces cabines sont regroupées en six « tranches » réparties sur l'ensemble du pays.

Vous serez donc informés 24 h à l'avance du fait que vous risquez d'être privés d'électricité le lendemain, entre 17h et 20h environ. Vous aurez donc la possibilité de vous y préparer.

Vous trouverez de plus amples informations concernant le risque de pénurie en Belgique et la manière d'agir pour l'éviter sur le site internet www.economie.fgov.be.

Plan de déneigement 2014-2015

Cet article a pour but de rappeler à chacun quels sont les axes routiers prioritairement déneigés et quand ils peuvent l'être...En rappelant que « déneigé » ne veut pas dire sans plus aucune neige et sans danger potentiel.
En effet, c'est avant tout à chacun de prendre un minimum de dispositions pour faire en sorte que les conditions hivernales ne deviennent pas une grosse prise de risque : adapter son véhicule (pneus, produit lave-glace,...), partir plus tôt et dégager les vitres de son véhicule avant de prendre la route.

Rappelons aussi que c'est le MET qui entretient et déneige les 3 axes routiers suivants : RN 63 (Route du Condroz), RN696 (Route d'Ombret) et RN 636 (Rue de Dinant) **représentés en orange.**

Au niveau du service communal, un service de garde démarre tout les jours du 15/12 au 15/03 à 5h00 du matin pour dégager les 2 axes routiers prioritaires sur la commune de Nandrin, à savoir les voiries où passent des autobus ainsi que les voies d'accès à l'hôpital de Fraiture et aux différents homes, c'est-à-dire l'axe Outrelouxhe Villers-le-Temple 4 Bras Nandrin Bouhaie puis Nandrin Berleur et, enfin, la rue d'Engihoul à Saint-Séverin.

Les 3 axes routiers entre Nandrin et la route du Condroz sont aussi dégagés, à savoir la rue Famioul, la rue de la Halète et la rue du Halleux.
Concrètement, le camion de salage quitte l'atelier Tige des Saules à 5h15, il descend sur Villers-le-Temple via la rue de Dinant, la rue des 4 Bras, rue des Communes, Mannehay et fait demi-tour à la limite de Modave. Il revient vers le centre de Villers-le-Temple et repart vers les 4 Bras via la rue de la Chapelle, descend la rue de la Gendarmerie et remonte jusque la limite de Fraiture où il effectue un nouveau demi-tour. Il repart vers la Place Musin, prend la rue d'Esneux, remonte la rue de la Halète puis traverse le village de Saint-Severin jusqu'à la limite de la commune d'Engis où il effectue un nouveau demi-tour pour retourner jusque la Place Musin à Nandrin en passant par la rue Famioul. Enfin, le camion se rend jusque Anthisnes via les rues d'Esneux, des Martyrs et de Berleur.
Le cas échéant, il effectue une seconde tournée.

En parallèle à ce véhicule, 2 tracteurs circulent pour dégager les voiries dites secondaires.
Le 1er tracteur tourne sur Nandrin et dégage les lotissements de la Croix-Claire, du Parc de la Gotte, la Croix-André, le Chemin de Sotrez, Favence, Faffu.
Le 2ème tracteur dégage les voiries secondaires de Villers-le-Temple, Yernée-Fraineux et Saint-Séverin.
Bien entendu, en cas de situations difficiles, un service est prévu durant la nuit.

Voies rouges : déneigement prioritaire des voies de pénétration, chemin de grande communication et circuits de transport en commun
Voies vertes et noires : déneigement secondaire ou d'accès difficile pour le camion de déneigement.

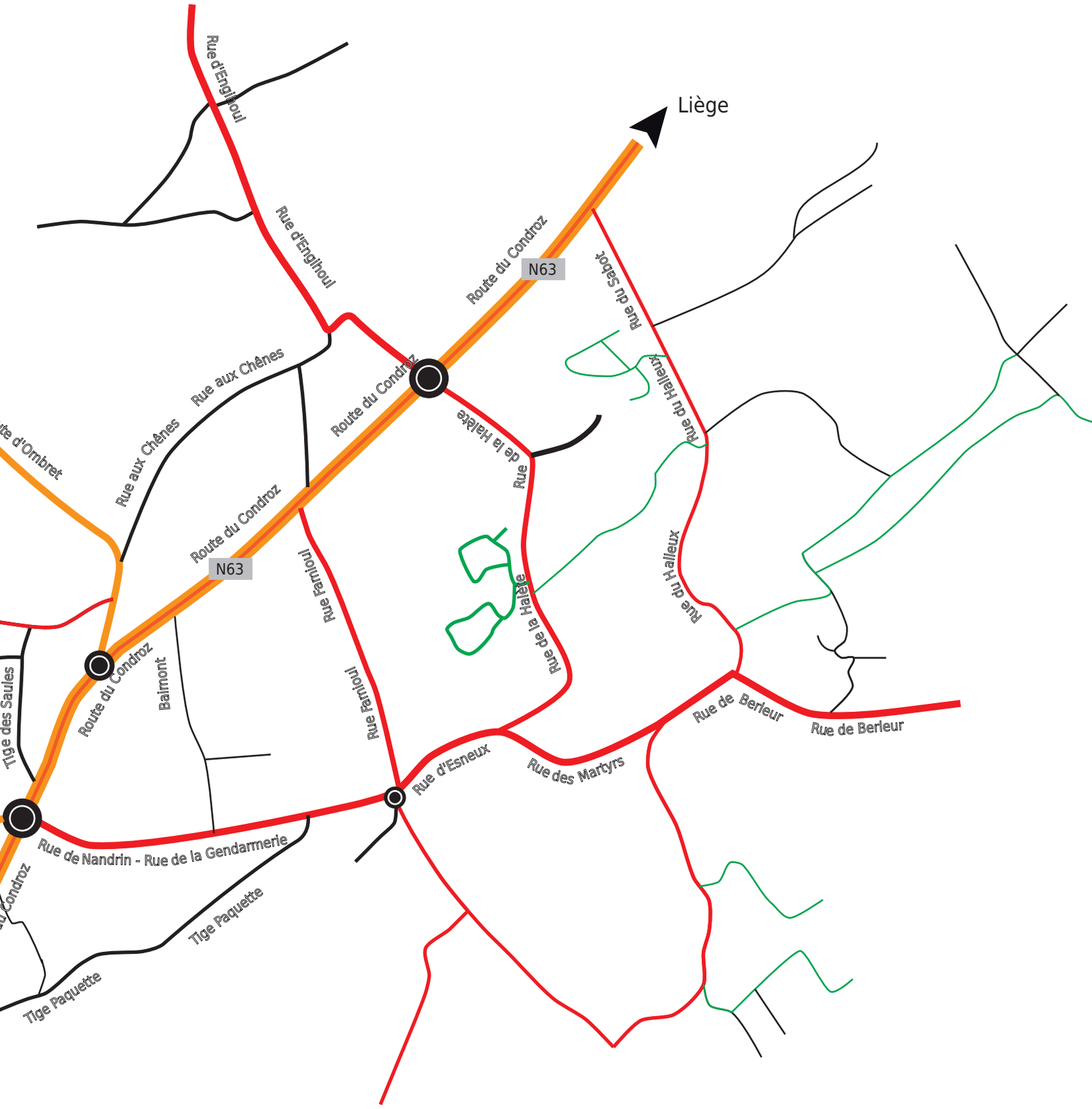
Liège
Rue d'Engihoul
Rue d'Engihoul
Route du Condroz
N63
Rue du Sabot
Rue du Halleux
Rue aux Chênes
Rue aux Chênes
Route du Condroz
Rue de la Haleie
Route d'Ombret
Route du Condroz
N63
Rue Farniou
Rue de la Haleie
Rue du Halleux
Route du Condroz
Balmont
Rue Farniou
Tige des Saules
Rue de Berleur
Rue de Berleur
Rue d'Esneux
Rue des Martyrs
Rue de Nandrin - Rue de la Gendarmerie
Tige Paquette
Tige Paquette

Amicale des pensionnés de Nandrin

L'Amicale des Pensionnés de Nandrin s'adresse à tous les 3x20 de l'entité mais aussi à tous les sympathisants.
Dans la mesure de ses possibilités, elle a pour but l'organisation de diverses activités au profit de ses membres. Elle les ouvre aussi à tous sous certaines conditions.

Au cours de l'année qui s'achève, ses membres parfois accompagnés d'amis se sont retrouvés à la salle communale à trois reprises pour partager un repas simple mais convivial.
C'est ainsi qu'ils ont pu apprécier une salade liégeoise bien de chez nous, un vol au vent et une copieuse assiette froide. Ils ont pu à chaque fois dépenser les calories accumulées par des pas de danse au son d'une musique agréable.

En janvier, une visite a été programmée à la Grand poste de Liège où les participants se sont imprégnés d'un air de Provence en flânant parmi les santons.
Mars a vu le traditionnel rendez-vous du Trocadéro avec sa revue.
En juillet, avec la collaboration de la Société Royale Horticole, ce fut le matin la visite du musée de la fraise et du jardin des petits fruits à Wépion. L'après-midi fut consacrée à une croisière sur la Meuse de Dinant à Freyr et retour à Dinant agrémentée d'un goûter.

Pour l'année prochaine, le programme se met en place avec les activités suivantes :

- 28 – 29 mars : weekend détente en Alsace avec visite de la cathédrale de Strasbourg, d'une cave à vin avec dégustation et en point d'orgue diner dansant et revue au Royal Palace.
- 12 avril : repas de printemps
- 9 juillet : excursion d'été
- 12 septembre : repas de fin d'été
- 14 novembre : repas d'automne

Si l'occasion se présente, d'autres activités ponctuelles peuvent être mises en place en collaboration avec le Conseil Consultatif Communal des Ainés.

Le président est à votre écoute et à votre disposition.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année et une excellente année 2015.

Renseignements pratiques :
La cotisation est de 12 euros.
Contacts : Yvon Lecerf : 04 3712829 / 0472 339775
yvonlecerf@gmail.com

Amicale des pensionnés de Villers-le-Temple

L'amicale des pensionnés de Villers-le-Temple vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous invite chaleureusement à nous rejoindre en 2015

Nous avons le plaisir de vous communiquer le calendrier des animations que nous envisageons d'organiser dans le courant de l'année 2015, à savoir :

1. Les après-midi récréatives du mercredi de 14 à 18 heures, à la cafétéria de l'Espace des Templiers de Villers-le-Temple, aux dates suivantes : 14/01, 28/01, 11/02, 25/02, 11/03, 25/03, 08/04, 22/04, 13/05, 27/05, 10/06, 24/06, 08/07, 22/07, 12/08, 26/08, 09/09, 23/09, 07/10, 21/10, 25/11, 09/12, 23/12. Les activités proposées : jeux de cartes, de société et conversations autour d'une boisson et de « gougouilles »

2. Les repas avec animation musicale, à la salle communale de Saint-Séverin, aux dates suivantes :

- Le samedi 14 février : Goûter de la Saint-Valentin,
- Le samedi 02 mai : Dîner du printemps,
- Le samedi 27 juin : Buffet froid,
- Le samedi 29 août : Dîner d'été,
- Le samedi 31 octobre : Goûter d'automne,
- Le samedi 05 décembre : Dîner de Saint-Nicolas.

3. La marche Adeps du 29 mars 2014, à l'Espace des Templiers de Villers-le-Temple

Pour devenir membre et recevoir les invitations relatives à toutes nos manifestations, il vous suffit de vous inscrire en prenant contact avec notre Président, Monsieur Georges POUMAY ou notre Vice-Président, Monsieur Dany CHAPELLE.

La cotisation pour l'année 2015 s'élève à 14 euros et vous permet de bénéficier de réductions lors des repas/goûters et vous donne également droit au cadeau de fin d'année (sac rempli de toutes sortes de produits d'une valeur approximative de 17 euros).

Contacts :
Monsieur Georges POUMAY, Président – 085/51.18.10 ou 0476/51.14.69
Monsieur Dany CHAPELLE, Vice-Président – 0495/80.47.34

Enfin, nous tenions vivement à remercier tous nos fidèles pensionnés ainsi que les nombreux nouveaux membres que nous avons accueillis durant l'année 2014.

NANDRIN
Aînés

Conseil Consultatif Communal des Aînés de Nandrin (CCCA)

Atelier logement

Si je prends de l'âge... si je suis veuf ou veuve... si j'ai un léger handicap... si je vis dans une grande maison et que je ne parviens plus à l'entretenir. Que vais-je devenir? Car je ne veux pas quitter ma maison et finir mes jours en maison de retraite.

Nous vous proposons de vous aider à choisir une solution. Nous vous orienterons vers différents organismes à même de répondre à votre désarroi.
Avez-vous pensé aux «habitats kangourous», présence d'une jeune famille locataire avec échanges de services. «Habitats intergénérationels», présence d'un étudiant en kot. Présence et services (www.1toit2ages.be)
Certains aménagements de votre domicile vous permettant de vivre le plus longtemps possible en autonomie. (bienvivrechezsoi.be)

Nous veillons sur votre sécurité

Quelques aménagements concernant votre douche : comment et sur quoi vous appuyez-vous pour entrer et sortir?
Barres d'appuis différentes entre 30 cm et 1m. La forme de la barre d'appui (droite, coudée sol/mur sol/plafond, etc.) fixe, rabattable, à ventouse de couleurs différentes.
Autres points de vigilance :
Revêtements de sol et dans le bac de douche (non glissant et antidèrapant. Ex: tapis de sortie de douche, adhérence au sol lorsque vous poserez le pied). S'asseoir dans la douche permet de se sécuriser. Tabouret-chaise de douche. A vérifier lors de l'achat : réglage, stabilité, matériaux.

Un SEL à Nandrin

Qu'est-ce qu'un SEL ?

SEL veut dire « Système d'Échange Local », une idée partie du Canada il y a 30 ans.

Le SEL est un réseau dont les membres échangent entre eux des services (non professionnels), mais aussi du savoir (-faire). Parfois aussi, on se prête des objets ou on les cède, par exemple des produits de nos jardins. Les échanges sont mesurés dans une unité symbolique, autre que l'argent (ex: un denier, un liard, une étincelle...), dans le désir d'évoluer vers plus de citoyenneté et de solidarité. Une heure de prestation = un 'liard', quel que soit le service et quelles que soient les compétences de la personne qui l'a rendu

Le CCCA a lancé un projet de SEL à Nandrin afin de promouvoir les liens de solidarité entre les âges et possibilités : tout le monde peut y participer et se valoriser, d'une manière ou d'une autre. Le prototype de notre site est déjà visible à l'adresse http://nandrin.communityforge.net/
Il doit maintenant être testé par quelques volontaires, l'adresse de contact est alain.empain@ulg.ac.be.

D'autres SEL sont très actifs en Wallonie : Esneux, Brabant wallon..., en France, en Suisse etc.

Contacts des membres formant les ateliers du CCCA

Mobilité / Sécurité	Vincent Fumarola 0478 49 51 11
	Josiane Jaminon/Mantaux 085 51 17 15
	Marcel Guillaume 085 51 32 15
Santé	Jean-Baudouin Locht 0471 33 06 71
	Jean-Claude De Preter 0476 981 537
	Marie-Louise Demarche 04 371 23 95
Logement	Joseph Noiset 0496 11 91 63
	Alain Empain 0497 70 17 64
	Fernand Deneve 0498 87 78 95
Communication	Alain Empain
	Fernand Deneve
	Jean-Claude De Preter
	Yvon Lecerf 0492 33 97 75
	Vincent Fumarola

Aïkido Club d'AIKIDO La Spirale «Rasen»

DOJO : « BUDO RYU »
Fond de Bêche, 19 à Nandrin

Professeurs : Jacques MAINIL, Sandan (aide-moniteur ADEP)
Christiane DUCHESNES, Nidan

cours enfants :
mardi de 18h à 19h - jeudi de 17h30 à 18h30
cours adolescents/adultes :
mardi de 18h à 20h - jeudi de 17h30 à 19h30

Contacts :
- GSM : Jacques MAINIL 0472/235592
- Courriel : Christiane DUCHESNES
  cduchesnes@hotmail.com
- Site internet : www.budoryu.net

Badminton

Vous souhaitez vous maintenir en forme ?
Vous avez entre 35 et 75 ans ?

Rejoignez-nous pour vous délasser en jouant au Badminton
Chez nous, ce n'est pas une activité de plage, ni une compétition. C'est tout simplement un sport de plaisir.

Lundi et jeudi - de 11h à 12h30
Villers-le-Temple : Hall des sports
rue J. Pierco (à côté de l'école).

Renseignements : 085/51.23.62

Budo RYU

Fond de Bêche, 19 – Nandrin
Tél : 085/512291 ou 0476/354049
- Mardi de 18h à 20h : AÏKIDO
  de 18h30 à 20h : MUSCULATION
- Jeudi de 17h30 à 19h30 : AÏKIDO
  de 19h30 à 20h30 : YOGA
- Vendredi de 18h à 19h : TAI CHI CHUAN
  de 19h à 20h30 : JU JUTSU
- Samedi de 10h à 11h : YOGA

Cyclo Condruse Nandrin

Les sorties ont lieu le mardi à 18h pour le groupe A et le mercredi à 18 h pour le groupe B (+/- 35 km) ainsi que le samedi à 14 h pour les deux groupes(+/-70 km),le lieu de départ est situé sur la place de Nandrin

Contact : 04/336.04.38 - charlesuze@skynet.be
086/34.42.07 - g.tirtiaux@skynet.be

Danse, Football, Natation

(à partir de 4 ans)
ASBL FAMILLE SPORT ET CULTURE
Sous le patronage de la Ligue des Familles
Contact : 0497/79.00.37 - nodu@hotmail.com

KAEROBIC.COM®
MÉTHODE JULIE DEBATTY

Le Kaérobic, qu'est ce que c'est...?

Un soupçon de Karaté, une pincée d'aérobic, de la musique, une ambiance décontractée, mélangez le tout : voici le Kaérobic! Mais le Kaérobic c'est avant tout une discipline complète, fun et qui s'adresse à toutes de 12 à 65 ans (nous acceptons aussi à partir de 10 ans).

Cette discipline à part entière allie les arts martiaux, la souplesse, la légèreté, l'habileté et, l'aérobic, le travail fragmenté, le développement de la condition physique et le modelage du corps.

Mais le plus important est l'esprit qui se dégage des séances de Kaérobic. L'ambiance y est fun, conviviale, amicale, amusante, l'effort se fait ici avec le sourire et celles qui trouvent les arts martiaux un peu austères et qui n'aiment pas les contacts physiques des sports de combat en seront ravies puisque le seul adversaire de la pratiquante du Kaérobic est elle-même…

Mais le Kaérobic avant tout ça se vit, alors rendez vous dans un cours tout proche de chez vous!

Attention il y a tout de même un risque, celui d'être conquise...

Salle: Espace des Templiers
4, Rue Pierco à 4550 Villers-le-Temple
Horaire: Mercredi 20h-21h15
Professeur: Jessica Godinas
Abonnement: A la séance, 10 leçons, Trimestriel, à l'année
info: www.kaerobic.com 0471/55.69.52

Kick Power Training

Sport complet qui permet de se défouler, de se remuscler, d'éliminer un maximum de graisse et de stress. Travail cardiovasculaire qui permet de retrouver une condition physique. Grâce aux combinaisons de mouvements associés aux Arts Martiaux et au Fitness. Travail aérobic à son propre rythme sans aucun contact. Les séances se terminent par une série d'abdos fessiers. Les cours débutent dès 12 ans, il n'y a pas d'âge limite.

Le Dragon Team donne des cours de Kick Power Training, Zumba Fitness et Karaté. 30 années d'expérience.

A l'espace des Templiers
Villers le Temple
0476/94.37.01

Rester en Forme
...de la vitalité dans notre vie

L'activité physique à partir de 40 - 50 ans et après 60 ans stimule notre qualité de vie : nous restons en meilleure santé, ressentons plus de bien-être tant physique que mental et nous gardons de la vitalité chaque jour.
Rester en Forme propose des séances d'activités physiques ou sportives :
adaptées à votre niveau
encadrées par un professionnel attentif
dans une ambiance décontractée
et en journée!
Venez nous rejoindre au Hall des Templiers pour pratiquer :
Étirements et souplesse : mardi 15h15
Gym douce : lundi 17h.
Marche Nordique : vendredi 14h.

Ensemble, bougeaons pour rester en forme!
Le programme se trouve sur le site :
www.resterenforme.be
Contact :
Olivier HENRY 0486/80.67.64

Tennis de table

Envie de vous intégrer dans un club de la Fédération Royale Belge de Tennis de Table (comme Jean-Michel Saive) ?

Le Tennis de Table Club Templiers est pour vous !

Les activités :
- un entraînement dirigé le mercredi entre 18h30 et 20h30 ;
- un entraînement libre le mercredi dès 20h30 ;
- un championnat provincial par équipe de 4 joueurs d'une durée approximative de trois heures les vendredis ou samedis ;
- des tournois individuels extérieurs, ...

L'endroit : Espace des Saules, 11
rue Tige des Saules, 4550 Yernée-Fraineux

Contact : S. Coolen (président) : 04/371 52 66

Le club de céramique de Villers-le-Temple (depuis 1979)

Où : Bâtiment communal, Place Baudouin 1er, 1
à Villers-le-Temple
Quand : Tous les mercredis de l'année
de 19h30 à 22h30
Activités : Les techniques de base du travail de la terre et le tournage, terre sigillée, émaillage, etc.

Cuissons au four électrique, four à gaz pour le raku, raku nu, terre sigillée, four papier, etc.
Contact : Huguette LACKMAN, 085/511 399
ou 0495/497 239

Chaque semaine, donnez rendez-vous à votre santé !

Je Cours Pour Ma Forme est un programme d'initiation à la course à pied. Hommes, femmes, jeunes, adultes ou seniors : tout le monde est le bienvenu !

Pas besoin d'être sportif
Pas besoin de savoir courir
La formation débute du niveau zéro !

Les séances se déroulent au rythme d'une, deux ou trois fois par semaine pendant trois mois. Présentez-vous simplement en tenue de sport avec des chaussures de course à pied.

Ne ratez pas la première séance et la remise de votre carnet d'entraînement personnalisé.

Les séances sont placées sous l'autorité d'un entraîneur afin d'adapter leur contenu à la forme de chaque participant. Un diplôme de réussite sera également remis à l'issue du programme. Pas de compétition en vue. Les objectifs du programme sont contenus dans ces deux mots : santé et convivialité.

Courez nous rejoindre !

je cours pour ma forme.com

Infos et inscriptions :

Administration communale de Nandrin
Lindsay Chapelle
085/51 94 78
lindsay.chapelle@nandrin.be

BIBLIOTHEQUE DE NANDRIN

Lisez- vous des bandes dessinées ?
Ce qui suit va vous intéresser,
Pour les enfants et les adultes qui aiment les héros de leur jeunesse,
la bibliothèque a réservé un petit « espace BD ».
Dans un coin tranquille, protégé par les Tuniques Bleues et Lieutenant Blueberry,
vous pouvez choisir les bandes dessinées, classées par héros :
A = Astérix, B = Boule et Bill, C = Cédric, D= Ducobu, et ainsi de suite pour terminer par Z = Zappeurs,

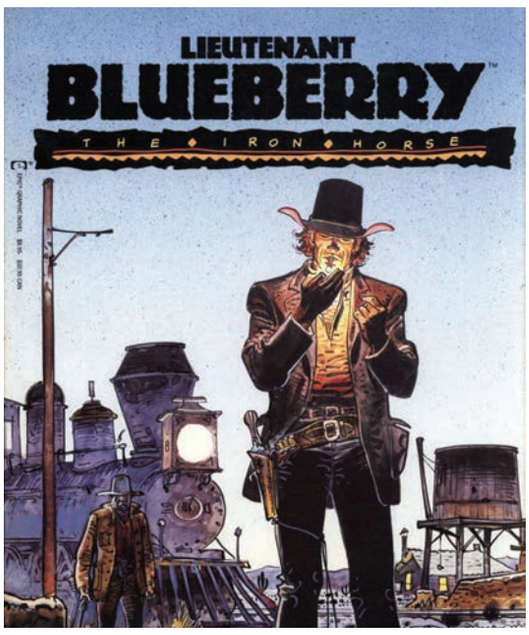

Dans un autre genre, abordons la rentrée littéraire et les grands prix :

- le Goncourt : Lydie Salvayre (Pas pleurer)
- le Renaudot : David Foenkinos (Charlotte)
- le Médicis : Antoine Volodine (Terminus radieux),

En dehors de la guerre des éditeurs, nous retrouvons avec plaisir :

- Amélie Nothomb (Pétronille)
- Éric Reinhardt (l'Amour et les Forêts)
- Agnès Ledig (Juste avant le Bonheur)
- Michel Bussy (Gravé dans le sable)
- Jean Rouaud (Les champs d'honneur)
- Armel Job (Tu ne jugeras point)
- Ken Follett (Aux portes de l'éternité)

Bonne lecture.

bibliotheque@nandrin.be

Bibliothèque de Nandrin,
rue Godinasse
ouvert le mercredi et samedi
de 15h00 à 17h00.
Le dimanche de 10h00 à 12h00

ASBL TERRITOIRES DE LA MEMOIRE

Nandrin est une commune Territoire de mémoire

Deux expositions, un succès grandissant !
Les expositions « l'Art dégénéré selon Hitler » et « Notre Combat », organisées entre autres par Les Territoires de la Mémoire asbl, rencontrent un franc succès. En effet, à l'heure où nous mettons sous presse, plus de 13 000 personnes ont poussé les portes de la Cité Miroir en un peu plus d'un mois.

L'Art dégénéré selon Hitler réunit une trentaine d'œuvres d'artistes mis à l'index par le régime nazi. Ces dernières ont été vendues aux enchères à Lucerne. Parmi les tableaux exposés à La Cité Miroir figurent des œuvres de Gauguin, Chagall, Kokoschka ou encore Picasso. La scénographie originale met l'accent sur ces œuvres qui ont été arrachées des musées dans lesquels elles étaient présentées.

En parallèle, le visiteur pourra découvrir Notre Combat, une exposition de l'artiste-peintre et photographe Linda Ellia. Bouleversée par la lecture de Mein Kampf, le livre programme d'Hitler, elle éprouve le besoin de recouvrir une page d'un dessin d'une femme qui hurle. Après avoir transformé 30 pages avec des dessins, des mots ou des collages, elle distribue les autres pages à des anonymes, des amis, des enfants ou des artistes afin qu'ils traduisent leurs émotions à même le livre. Notre combat est, au final, une magnifique réponse collective face à la haine, l'horreur et la déshumanisation.

Ces deux expositions sont visibles à La Cité Miroir à Liège jusqu'au 29 mars 2015.

Informations :
www.citemiroir.be

Centre culturel de Huy

Centre culturel de Huy
Mardi 10 février 2015 à 20h30
Théâtre : J'habitais une petite maison sans grâce, j'aimais le boudin

Dans *Spoutnik*, le seul récit autobiographique qu'il ait écrit, Jean-Marie Piemme retrace son enfance jusqu'à sa vie de jeune adulte, en même temps qu'il revient sur les traces de l'usine, de Seraing et de cette Wallonie profonde qui l'ont vu naître et grandir dans la deuxième moitié du XXe siècle. De ce récit de tendresse teinté de pragmatisme, Virginie Thirion et Philippe Jeusette tirent une adaptation théâtrale d'une simplicité généreuse. Ils y racontent la petite maison sans grâce, les vendredis à la sortie de l'usine quand les épouses attendaient leur mari pour leur confisquer la paye avant qu'ils n'aillent la vider au bistrot, les rêves hollywoodiens d'un petit garçon en contradiction avec la lignée politique de la famille, l'émotion d'un père quand son fils revient de ses premiers examens universitaires… À travers ces propos, c'est l'évocation d'une jeunesse au « pays de l'usine » qui s'esquisse et c'est l'histoire d'un homme d'aujourd'hui qui se dessine.

Le tout se déguste comme un bon boudin noir, modeste et rustique en apparence mais intense au palais.

D'après Spoutnik de Jean-Marie Piemme
Adaptation, réalisation : Philippe Jeusette, Virginie Thirion
Avec Philippe Jeusette, Éric Ronsse, Virginie Thirion
Musique : Éric Ronsse
Scénographie : Sarah de Battice

Un spectacle du Collectif Travaux publics avec le soutien du Théâtre Varia.

Avenue Delchambre, 7a – 4500 Huy
15,00 €
085/21.12.06

Nandrin Jazz Festival, le 20 septembre dernier, deuxième édition réussie !

Sur le ton de la plaisanterie, un spectateur présent au premier concert du festival, celui de Soledad sur la Place Ovide Musin, s'exclame en voyant les noms des musiciens annoncés dans le programme : « Si une bombe venait à exploser aujourd'hui à Nandrin, c'est le jazz belge qui s'en trouverait quasi décimé ! » … C'est évidemment une image, mais il est vrai que tant le nombre de musiciens que leur qualité font déjà du Nandrin Festival une référence dans le microcosme que représente le monde du jazz en Belgique.

Une vingtaine de musiciens dont la tête d'affiche, le guitariste Philipp Catherine, ont embarqué les spectateurs dans un univers musical varié mais dont le tronc commun est bien entendu le jazz ; plus de dix heures de concerts gratuits, aussi passionnants les uns que les autres. Un bon millier de spectateurs … Un excellent millésime.

© Olivier Hermia

De la salsa, de la samba, de la bossa, du swing, du rhythm and blues, du jazz-rock… il y en avait pour tous les goûts… difficile de ne pas en apprécier un parmi ces quatre concerts !

Les organisateurs pensent déjà à la troisième édition qui devra au moins être à la hauteur des deux premières, sans doute le samedi 19 septembre 2015 … On en reparlera …

© Olivier Hermia

Notre commune autrefois et aujourd'hui

En cette période des souhaits et des vœux, je vous propose de remonter un siècle en arrière afin de vous faire découvrir quelques cartes-vues utilisées habituellement par les villageois.
C'est pour moi l'occasion de vous présenter mes meilleurs vœux pour 2015.

Joseph Nandrin

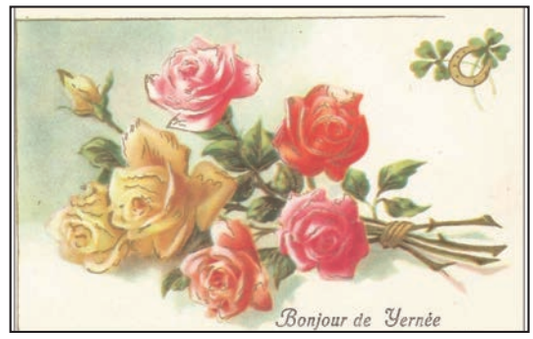

Journées du patrimoine 2014

Les 13 et 14 septembre, les expositions Faits de guerre et Humanité en guerre étaient présentées au public.

Ces journées furent l'occasion de découvrir l'exposition créée par la Fondation Christian Blavier et l'administration communale dédiée à un épisode de l'histoire de Nandrin «Les crimes de guerre commis lors de la libération». L'exposition retraçait les quelques jours sombres vécus rue des Martyrs et ses environs lors du retrait des troupes allemandes en 1945.

Une autre exposition intitulée Humanité en guerre et venue de Genève cette fois présentait une série de photographies prises lors des conflits des 150 dernières années dans le monde.

Les élèves de dernière année des écoles de Nandrin (communales et Saint-Martin) avaient également été mises à contribution. Les enfants ont été invités à exprimer, par le dessin ou le texte et les objets, leurs perceptions des guerres et des conflits. Les travaux ont été récompensés par une subvention spéciale à chaque école.

Erasmus+

Ce nouveau programme européen en matière d'éducation, formation, jeunesse et sport vise à simplifier tes demandes de bourses et à mettre l'accent sur la dimension européenne de tes projets.

Leonardo da Vinci : tu suis une formation en alternance ou en apprentissage (CEFA ou IFAPME) ? Tu viens d'être diplômé(e) d'une formation professionnelle et tu ne sais pas quoi faire durant l'année qui suit ton diplôme ? Grâce à cette action, tu peux effectuer un stage à l'étranger de 2 semaines à 1 an via la signature d'un contrat pédagogique entre toi, l'entreprise ou l'école de formation professionnelle qui t'envoie à l'étranger et celle qui t'accueille.

Erasmus : programme de mobilité destiné aux étudiants de l'enseignement supérieur (Haute Ecole et Université). Quel que soit ton niveau d'études (bachelier, master, doctorat), tu peux suivre des cours ou faire un stage à l'étranger :

- de 3 à 12 mois dans une école supérieure à l'étranger dès ta 2e année d'études jusqu'au doctorat.
- de 9 semaines à 1 an pour un stage à l'étranger dès ta 1e année d'études au doctorat ainsi que les 12 mois qui suivent ton diplôme.

Nouveaux:

- master conjoint permet d'étudier à l'étranger et d'obtenir à la fois le diplôme de ton université belge et celui de l'université où tu as fait ton Erasmus.
- garantie de prêt pour Master à l'étranger permet d'obtenir une garantie de prêt de 12 000€ par an et 18 000€ pour 2 ans si tu effectues ton master complet à l'étranger.

Infos sur Erasmus et Leonardo Da Vinci : AEF Europe
www.aef-europe.be

Echange de jeunes : réaliser un projet avec d'autres jeunes européens ? Grâce à l'échange, toi et tes amis pouvez accueillir de jeunes européens dans ta région ou partir à leur rencontre pour réaliser ensemble un projet concret. L'échange doit durer entre 5 et 21 jours et rassembler entre 16 et 60 participants. Il s'adresse à des groupes de jeunes entre 13 et 30 ans.

Service Volontaire Européen (SVE) : envie d'exprimer engagement et sens de la solidarité ? Grâce au SVE, tu peux partir comme volontaire pour 2 à 12 mois pour participer à un projet au bénéfice d'une collectivité locale. Avoir entre 17 et 30 ans. Aucun critère de formation ou de diplôme. Pour partir en SVE, tu dois t'adresser à un organisme d'envoi qui t'aidera non seulement à trouver un organisme d'accueil mais qui t'aidera tout au long de ton SVE.

Infos sur Echange de jeunes et Service Volontaire Européen : Bureau International de la Jeunesse
www.lebij.be

INFOR JEUNES asbl Quai Dautrebande 7
4500 HUY
tél. 085/21.57.71
Permanences : du lundi au vendredi
de 8h30 à 16h30 sans interruption.

e-mail : huy@inforjeunes.be

NANDRIN
Enseignement communal

Massage à l'école

Depuis quelques semaines, les élèves de 3e maternelle, 1re et 2e primaires apprennent les techniques du massage à deux.

Ces séances sont dispensées par des animateurs de la Teignouse de Comblain-au-Pont formés depuis plusieurs années à cette discipline.

L'objectif de ce programme de massage est d'apprendre aux élèves un outil rapide et efficace pour lutter contre la violence à l'école, il s'inscrit donc bien dans le projet d'établissement. Son axe principal est la promotion de la paix et de la bienveillance. Il agit également comme dépolluant sonore et réducteur de stress.
L'expérience du massage dans les écoles a fait preuve de nombreux bienfaits tant pour l'enfant lui-même que pour son entourage : sa classe, la cour de récréation, la maison.

Ces gestes de toucher doux entre enfants, menés dans un esprit d'échange et de partage, leur apportent calme, sérénité mais aussi concentration.
L'enfant apprend à se respecter et à se faire respecter puisqu'il doit toujours donner son accord pour une séance. Il apprend également à respecter son copain en l'écoutant. Il apprend enfin à reconnaître les limites spatiales, corporelles, émotionnelles et sociales de l'autre et les siennes.

Pour plus d'infos sur le sujet :
www.lateignouseamo.be/bienetre.pdf

Les nouveaux cyclistes brevetés

Les élèves de cinquième année primaire des écoles communales de Nandrin (Villers-le-Temple et Saint-Séverin) ont décroché mardi leur « brevet cycliste »

Après avoir effectué un parcours longuement préparé et bien encadré, 37 écoliers arboraient un large sourire dans la cour de l'école communale.
Depuis le mois de mai, tous ont appris les bases théoriques du code de la route tandis que leur professeur de gymnastique proposait plusieurs séances d'exercices pratiques dans la cour de récréation afin d'affiner leur maîtrise des engins à deux roues. Le parcours dans la circulation a été testé plusieurs fois en groupe, professeur de gymnastique en tête et titulaire en queue de peloton.
Mardi matin, chaque enfant a parcouru les rues du village sur sa petite reine sous le regard attentif des examinateurs et du responsable pédagogique de l'asbl Pro Vélo postés aux différents carrefours du circuit à effectuer dans le village.

Coup de pédale éclairé

Le « brevet cycliste » est une démarche appliquée depuis 2007 dans les deux implantations de l'école communale de Nandrin. Les premières notions sont expliquées aux enfants de 4ème année et le brevet est délivré ou pas, selon leur résultat au test, à ces mêmes écoliers lorsqu'ils sont en 5ème année.
Belle alternative au « tout à l'auto », la démarche est encadrée par l'asbl Pro Vélo, chargée par la Région Wallonne de la mettre en œuvre auprès des enfants. L'objectif est de donner aux jeunes cyclistes les notions de base du code de la route afin de leur permettre de se déplacer sur un vélo avec un maximum de sécurité. Le vélo permet de devenir plus autonome, d'adopter un comportement responsable aux côtés des autres usagers de la route, d'améliorer sa santé. C'est aussi un bon moyen de prendre goût à l'effort et au dépassement de soi.

Bilan positif

En fin de matinée, les adultes bénévoles chargés d'encadrer l'activité, dont l'ancien directeur de l'école et une enseignante récemment retraitée, dressaient un premier bilan. « Tout s'est bien passé mais les constats sont chaque année les mêmes : les automobilistes ne sont pas des exemples pour les enfants, priorités de droite non respectées, absence de clignoteurs, vitesse excessive et gsm au volant !
Côté cyclistes, on remarque que les enfants n'ont plus l'habitude de rouler à vélo : on tend la main pour indiquer sa direction mais on la remet rapidement sur le guidon pour retrouver son équilibre.»

Nos bénévoles, dont certains avaient encadré les enfants lors de leurs sorties dans la circulation, sont fidèles d'année en année explique le directeur, Yves Melin. Ce sont de jeunes retraités dynamiques qui se mettent au service de cette belle cause une matinée par an. Sans eux, nous ne pourrions organiser ce brevet qui est un plus dans la formation de nos élèves.
Pour la session 2014-2015, ils ont décidé de parcourir ensemble le parcours dans les rues du village pour mieux comprendre encore ce qui est demandé aux enfants et donc mieux évaluer ceux-ci.

L'école communale de Nandrin, encadrée par l'asbl Pro vélo pendant plusieurs années, est école autonome depuis 4 ans pour cette opération. En juin dernier, un rang encadré avait été mis en place pour permettre aux enfants d'un quartier de se rendre à l'école à vélo. Avec l'installation des nouveaux abris pour vélos dans chaque implantation depuis septembre dernier, l'école continue donc la promotion de ce mode de déplacement alternatif.

Les enseignants formés à la prévention et à la gestion des conflits.

Ce sont plus de 230 enseignants, accueillants extrascolaires et membres de P.M.S. qui se sont rassemblés le 19 septembre dernier au hall des Templiers de Villers-le-Temple pour une journée de formation sur la prévention des conflits dans les cours de récréation.
Bruno Humbeeck, docteur en psychopédagogie et chercheur à l'université de Mons, a joué d'humour et de comparaisons on ne peut plus parlantes pour convaincre l'assemblée des bienfaits de son projet. Celui-ci vise à l'amélioration du climat scolaire et à la prévention du harcèlement à l'école ; un projet qui est déjà en application dans 80 établissements scolaires en Wallonie, principalement dans la région de Charleroi et du Brabant Wallon, et qui a donc fait ses preuves. Mais l'application voulue dans le Condroz par les dix établissements communaux concernés, à savoir les écoles de Clavier, Comblain-au-Pont, Ferrières, Fraiture, Modave, Marchin, Warzée, Hamoir et Nandrin pourrait bien être une première puisque l'objectif des différentes directions est bien d'avoir un règlement et une application commune de ce projet.
Sur le terrain, ce projet se matérialise par une régularisation des espaces de récréation par l'intermédiaire de zones de couleurs qui délimitent l'activité qui peut y être effectuée, un système de cartons de couleurs et de règles simples ainsi que des espaces de parole régulés. Avec la régulation des espaces, on remarque qu'il y a 55 % de violence visible en moins. Lorsqu'on associe les différents axes, la violence diminue de 90 à 95 % selon le chercheur : il s'agit donc bien de prévention.
Séduites par le discours, les équipes pédagogiques des différents établissements scolaires se sont mises au travail pour repenser l'organisation de leurs cours de récréation et mettre au point un règlement simple. Les différentes directions d'écoles se rencontrent également pour partager l'évolution du travail de leurs équipes respectives. Ces mesures devraient entrer en application d'ici la fin de l'année scolaire.

Balade familiale le 21 septembre !

Cette année, le comité des parents a proposé de bien commencer l'année en invitant chaque famille à sa première balade d'automne, le dimanche 21 septembre.
Un parcours de 4 km était proposé comprenant cinq épreuves amusantes à réaliser en famille.
A l'arrivée, chaque participant était accueilli avec un petit goûter et une boisson offerts et préparés par le comité. Quelques photos de la balade étaient aussi projetées sur le grand écran, ce qui permit quelques sourires d'admiration!
Un beau moment de partage et de convivialité entre les familles de l'école, grâce au dynamisme de notre cher comité!

Une pompe à eau pour une école du Congo !

Vous rappelez-vous notre action de Carême 2014 pour le Congo?
Bonne nouvelle : les 4070€ récoltés ont bien servi comme prévu à l'installation d'une pompe à eau dans l'école de Bumi. La photo ci-jointe en est la preuve et nous montre combien cela fait plaisir à ces élèves congolais. Voici une belle action de solidarité qui se termine et dont on peut être fiers!

Le sport, c'est la santé !

Ce jeudi 23 octobre, un cross interscolaire a été organisé, comme chaque année, par Patric Maes, aidé des professeurs de gymnastique des écoles participantes: l'école libre de Rotheux, l'école Ste-Reine de Tinlot et notre école. Plus de 300 élèves de 3ème à 6ème années se sont ainsi retrouvés à la salle polyvalente de Tinlot et ses alentours pour tenter de se dépasser et d'ainsi prendre conscience de l'importance du sport pour notre santé. Pas de compétition, mais participation, respect de chacun et fair-play étaient les maîtres-mots de cette bien agréable matinée.

Change le monde !

Le vendredi 7 novembre, toute notre école a participé comme chaque année aux cérémonies du Relais Sacré sur la place de Nandrin. Une occasion pour chacun de se souvenir des sacrifices humains qui nous permettent encore aujourd'hui de vivre libres dans nos pays. Et pour souhaiter que tout cela continue chez nous et change dans les pays encore en guerre, nous avons interprété une chanson de Mickaël Jackson, « Heal the world », mais en français bien sûr. Un beau message de paix sur une très jolie mélodie.

Encore de beaux spectacles !

Comme chaque année, nous avons la chance de proposer dans la salle de notre école différents spectacles de qualité.
Le vendredi 17 octobre, c'était le premier de cette année: les élèves les plus jeunes ont eu la chance d'assister au spectacle "Pirate d'eau douce" par la compagnie Zanni. Ce spectacle à été très apprécié par nos élèves
Et ce mardi 18 novembre, la Compagnie Ebadibon a présenté aux plus grands son « Sablioscope » pour expliquer la relativité du temps qui passe. Ce fut très apprécié aussi, et de plus très instructif.

4, rue de la Rolée
4550 NANDRIN
Tél : 085/51.21.28 - Fax : 085/51.13.51

saintmartin.nandrin@skynet.be

Noces d'or Dellis – Putseys

Monsieur Dellis Robert est né à Liège le 02 mai 1943.
Madame Putseys Arlette est née à Ixelles le 17 juillet 1943.
C'est en 1956 que madame emménagea sur Liège.
Leur rencontre eut lieu en 1957, lors d'un camp scout.
Monsieur était dans la patrouille du frère de madame, et lors d'une visite au camp, le charme opéra.
Ils se marièrent le 13 août 1964 et eurent trois enfants, deux garçons et une fille. Deux de ces enfants vivent désormais au Canada.
Madame se chargea de l'éducation des enfants, tandis que monsieur fit carrière dans les assurances.
C'est en 1988 que Monsieur et Madame Dellis accompagnés de leur famille emménagent dans notre belle commune afin d'y vivre heureux.
Ce samedi 16 août 2014, nous avons eu l'honneur et le plaisir de les célébrer pour leurs 50 ans de mariage.
Ils étaient accompagnés d'une partie de leur famille.
Ce ne sera que plus tard, à Paris, que la famille se retrouvera au grand complet pour fêter l'évènement.

Noces d'or Petithan – Thoumsin

Roger Petithan est né à Liège le 17 juin 1940.
Eliane Thoumsin est née le 12 décembre 1944.
En 1961, ils se rencontrent dans un groupe de marcheurs et selon les dires de monsieur ,« la mayonnaise a tout de suite pris entre nous ».
Ils se marièrent le 25 août 1964 à Grivegnée. Cette date est symbolique puisque la sœur de monsieur ainsi que sa filleule sont nées à cette même date.
De leur union naquirent 3 enfants, Françoise, Sophie et Xavier.
Monsieur a travaillé comme dessinateur dans un bureau d'étude puis a terminé sa carrière en temps que conducteur de travaux au S.T.P. de Liège en 2000.
Madame, elle, est entrée en 1961, comme employée à la Générale de Banque. Elle y a fait toute sa carrière jusqu'à sa prépension en 2000 également.
C'est entourés de leur famille que ce samedi 23 août 2014, nous avons commémoré leurs noces d'Or.

État-civil

Naissances	
Nathan WULLEMS	25/08/2014
Edward DURIEUX	08/08/2014
Julia RICHIR	14/08/2014
Léana DUCHENE	13/08/2014
Charlotte JACQUEMIN	10/09/2014
Baptiste VAN EYLEN	19/09/2014
Eden BRANDENBOURG	13/10/2014

Mariages	
SAUFNAY Luc et MASUY Séverine	23/08/2014
LORNEAUX Alain et ALMAHI Samira	13/09/2014
BEAUFORT Vincent et COESSENS Anne-Sophie	03/10/2014
PLANCHAR Manoli et POLLARD Valérie	11/10/2014
HOUMARD Alain et KEYSERS Elodie	08/11/2014

Décès	
ROME Lucie	29/07/1921 – 05/08/2014
COLLET Claire	17/02/1947 – 14/08/2014
MAITREJEAN Jeannine	07/01/1933 – 29/08/2014
HACHA Rose	12/03/1933 – 02/09/2014
D'ANGELO Salvatore	08/01/1956 – 04/09/2014
THOMAS Angéline	24/04/1922 – 05/09/2014
GRAINDORGE Adrienne	28/06/1924 – 09/09/2014
DIZIER Antoine	11/06/1921 – 10/09/2014
DELHALLE Jean Claude	30/11/1958 – 10/09/2014
ALDEGHI Aurelio	08/12/1941 – 22/09/2014
FONZE Gabrielle	31/01/1920 – 23/09/2014
RAMELOT Emma	30/05/1928 – 08/10/2014
ISTAS Clarisse	28/08/1930 – 12/10/2014
NEYRINCK Marguerite	14/08/1921 – 23/10/2014
MERTENS Elisabeth	27/04/1929 – 24/10/2014
DE GROEVE Jeannine	29/07/1941 – 24/10/2014
VIATOUR Gilberte	03/05/1921 – 28/10/2014
ROMMELAERE Jean-Paul	05/04/1957 – 11/11/2014
JACQUEMIN Véronique	16/11/1925 – 21/11/2014
CORNELIS Willy	13/06/1944 – 21/11/2014

DON DE SANG, DON DE VIE

Nandrin Ecole St Martin
rue de la Rolée 4
19/03/2015 de 16h00 à 19h00

Neuville Ecole Communale
rue Ry Chéra
11/03/2015 de 17h00 à 19h30

www.transfusion.be
0800 92 245

L'Office de la Naissance et de l'Enfance est l'organisme de référence de la Fédération Wallonie Bruxelles pour toutes les questions relatives à l'enfance, aux politiques de l'enfance, à la protection de la mère et de l'enfant, à l'accompagnement médico-social de la (future) mère et de l'enfant, à l'accueil de l'enfant en dehors de son milieu familial et au soutien à la parentalité.

Le car ONE sera présent tous les 1er et 4ème mercredis du mois place Arthur Botty à Nandrin.

Rendez-vous obligatoire au
0499/572.651
du lundi au mercredi de 9h à 15h

La publication « Carrefour » trimestrielle est le bulletin communal de la commune de Nandrin, éditée à 2800 exemplaires et distribuée par la Poste dans 2498 boîtes aux lettres.
Bureau de dépôt : Nandrin
Éditeur responsable : Administration communale de Nandrin. Place Ovide Musin 1 - 4550 Nandrin

Comité de rédaction :
Michel Lemmens, bourgmestre
Anne de Potter, échevine
Pierre Jamaigne, directeur général
Olivier Hermia, chargé de communication
contact : olivier.hermia@nandrin.be - 085/24.18.60

Imprimé sur papier recyclé

Agenda

Janvier	
1	Fermeture de l'Administration communale (Nouvel an) Fermeture recyparcs
4	Dîner choucroute à Saint-Séverin
12	Bibliobus
15	Bibliobus
17	Souper du RSCCN à Saint-Séverin
26	Bibliobus
29	PCDN – présentation du rapport final du bureau d'études, Saint-Séverin
Février	
1	Dîner tartiflette du comité de jumelage de Saint-Séverin, à Saint-Séverin
5	Bibliobus
7	et 8 exposition « Art au Village » à Saint-Séverin
8	Carnaval APECV à l'Espace des Templiers
9	Bibliobus
14	Goûter de l'Amicale des pensionnés de Villers-le-Temple, à Saint-Séverin
16	au 20 garderies en activités à l'Espace des Templiers
19	Bibliobus
20	Conférence de la Société Royale Horticole à Saint-Martin
23	Bibliobus
24	Collecte des encombrants
28	Courses cyclistes du RSCCN à l'Espace des Templiers
Mars	
5	Bibliobus
9	Bibliobus
11	Dons de sang à Neupré
17	Enregistrement émission « Les enfants de chœur », comité scolaire à Saint-Séverin
19	Bibliobus Dons de sang à Nandrin
20	Conférence de la Société Royale Horticole à Saint-Martin
23	Bibliobus
29	Marche ADEPS de l'Amicale des pensionnés de Villers-le-Temple, à l'Espace des Templiers

Tests sirènes

Les tests de l'année 2015,
auront lieu : 8 janvier - 2 avril - 2 juillet - 1 octobre

À ces dates, les sirènes seront actionnées entre 11h45 et 13h15.

Toutes les informations utiles sur le réseau d'alerte des sirènes de la Sécurité civile sont reprises sur le site Internet : **www.centre-decrise.be**

À l'occasion de ces essais, vous pouvez faire part de vos observations via l'adresse e-mail suivante :
alerte@ibz.fgov.be ou **0800-94.133**

Les 7 et 8 février 2015 Exposition Art au Village à Saint-Séverin

Exposition de peintures, aquarelles, dessins, pastels, photos, peintures sur porcelaine, céramiques.

- Artistes locaux et régionaux
- Pendant l'exposition, tombola pictural et Troc-Art
- Dates : Les 7 et 8 février 2015 de 14h à 19h.
- Lieu : Salle communale de Saint-Séverin, rue Engihoul
- Entrée gratuite, accessible aux moins valides
- Exposition organisée pour la promotion des Arts, par Art au Village
- le blog : http://artauvillage.skynetblogs.be
- Secrétariat : Michel Magonette tél : 04.371.20.22 - GSM : 0473.25.28.79
- Présidente : Yvette Gresse tél : 04.371.55.11 - GSM ; 0495.10.21.45

Les ateliers Arts au Village

Art au Village, atelier de peinture, dessin, aquarelle, pastel.

Le vendredi de 18h45 à 21h30
Saint-Séverin, salle communale, rue Engihoul
Places limitées.
Venez rejoindre une équipe sympa

Yvette Gresse tél : 04.371.55.11 après 17 heures
e-mail : ettevygy@base.be
le blog : http://artauvillage.skynetblogs.be

Deux Ours asbl

au Rond point des Vaches à Nandrin

Rue de Nandrin 1 - 4550 Nandrin Ed resp: F Macquet

Janvier - Ve. 16 **SACHA TOOROP** (ZOP HOPOP)
- Sa. 24 Samsara (Folk/Blues/Pop acoustique) - Ve. 30 Chansong #3
- Sa. 31 Ash (duo cover rock acoustic)

Février - Sa. 7 Seesayle (pop alternative romantique)
- Sa. 14. Nicole's Sons (Malabars Juke-Box)
- Sa. 21 The Guardians (cover Alanis Morissette) - Ve. 6 The Reverends (blues '50)
- Ve. 27 Chansong #4 - Sa. 28 février: Back of Seadogs (rock anglais)

Mars - Sa. 7 Dying for a Kiss ! (pop rock)
- Sa. 14 Thousand Sails (cover The Pogues)
- Sa 21 **COLLIN HILL** (Song Writer Folk) - Ve. 27 Chansong #5
- Sa. 28 The Bukowsies (Rock)

Avril - Sa. 4 **RENAUD LESIRE** (Blues) - Sa 11 New Sensation (cover INXS)
- Sa. 18 Fractional (Electro Sombre)
- Ve. 24 Chansong #6- Sa. 25 **CURIOSITY** (cover The Cure acoustic)

Mai - Sa. 2 Valérie Lindekens (chanson française)
- Sa. 9 **JACQUES STOTZEM** (finger picking)
- Sa. 16 **FRED AND THE HEALERS** (blues) - Sa. 23 Barefoot (cover Patti Smith)
- Ve. 29 Chansong #7 - Sa. 30 **DAVID BARTHOLOMÉ** (SHARKO)

Juin - Sa. 6 El Toto Café (road mucic) - Sa. 20 Tam EKO (Chanson française)

...

Chaque dernier vendredi du mois soirée "CHANSONG#"

Chaque dernier vendredi du mois, Les **DEUX OURS ASBL**, en partenariat avec le label **FREAKSVILLE**, **BENJAMIN SCHOOS** (ex **MIAM MONSTER MIAM**) programme une soirée magique dédiée à la belle chanson 1 artiste (s'exprimant en français et/ou en anglais) se produira en version acoustique ou inédite dans un cadre ultra intimiste. Ce concert unique sera suivi par un dj set ' chanson pop ' d'un animateur de radio rectangle.

S. Soc.: Deux Ours asbl - Rue des Aubépines 93 - 4557 Ramelot - 00 32 478 41 42 79 - www.facebook.com/deuxours - www.deuxoursasbl.be - deuxoursasbl@gmail.com